



Politiques agricoles, emploi et revenu des femmes au Burkina Faso: Comment l'accès des femmes aux ressources productives peuvent améliorer leurs conditions de vie et stimuler l'économie ?

Par Wamadini dite Minata Souratié, Farida Koinda,
Rasmata Samandoulougou et Bernard Decaluwé

Messages clés

- **L'amélioration de l'accès des femmes aux intrants agricoles contribue à la sécurité alimentaire, à une croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie des femmes.**
- **Une politique de subvention des engrais des femmes, une politique de subvention des équipements agricoles au profit des femmes, et l'amélioration de l'accès des femmes à la terre sont importants pour réussir cet objectif.**

L'accès inégal des femmes aux ressources productives nuit aux conditions de vie des femmes agricoles

L'économie burkinabè est essentiellement basée sur l'agriculture qui occupe environ 70% de la population active et sa contribution à la formation du PIB est estimée à 35% en moyenne. Ce secteur est essentiellement dominé par les femmes. En effet, **83% des femmes travaillent dans ce secteur, occupent 60% des activités de production** (Ministère de la Promotion de la Femme, 2016) et assurent 75% de la production alimentaire pour la consommation des ménages (Profil genre Burkina Faso, 2016).

Cependant, elles ont un accès limité aux ressources productives notamment la terre, l'engrais et les équipements agricoles. En effet, seulement 8,2% des femmes sont détentrices individuelles de la terre contre 45,5% pour les hommes (SNPEF, 2015) et 32% des femmes en union en détiennent (EDS, 2010).

En ce qui concerne les terres aménagées (i.e., des périmètres que l'Etat aménage pour mettre à la disposition des agriculteurs), seulement 8% sont exploitées par les femmes (GRAF, 2007), et cela, même si la politique actuelle du Gouvernement est pourtant d'octroyer 30% de ces terres aux femmes.

Considérant l'importance du secteur agricole dans le développement du Burkina Faso, et celle du rôle qu'occupent les femmes dans ce secteur, **le Gouvernement a mis en place des politiques et stratégies visant à améliorer les conditions de vie des femmes agricoles**—notamment pour leur assurer un meilleur accès à la terre et aux intrants (p. ex. : engrais et équipements) agricoles.

L'analyse

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact de **ces politiques**—i.e. visant l'accès des femmes aux ressources productives (terre et intrants agricoles)—**sur l'emploi et le revenu des femmes** au Burkina Faso.

L'équipe de recherche a utilisé un modèle d'Équilibre Général Calculable pour simuler **trois scénarios distincts** (afin d'en mesurer l'impact sur l'emploi et le revenu des femmes) :

- 1. Une augmentation de 70% de l'offre de « capital terre » alloué aux femmes**, un taux calculé sur la base de la politique d'octroi de 30% des terres aménagées aux femmes.
- 2. Une réduction de 10% du coût de l'engrais pour les femmes**, une proposition de politique pour faciliter l'accès des femmes aux engrais.
- 3. Une augmentation de la productivité agricole** à travers l'accroissement de 10% de l'offre de « capital équipement agricole » pour les femmes sur la base des politiques actuelles du Gouvernement.

Le modèle EGC est basé sur la matrice de comptabilité sociale (MCS) agricole de 2013, construite par le Ministère de l'Agriculture en collaboration avec le MA-FAP (Monitoring and Analysing Food and Agricultural Policies) de la FAO (Food and Agriculture Organisation).

Pour tenir compte des spécificités de l'étude, l'équipe de recherche a eu recours aux données de l'EMC de 2014 et de l'EPA 2013, qui fournissent des informations détaillées sur l'agriculture et la démographie.

Résultats

Scénario 1 : Un plus grand accès des femmes à la terre contribue à améliorer le bien-être à travers l'accroissement de l'emploi des femmes et donc des revenus pour les ménages.

Spécifiquement, elle contribuerait à :

- Accroître le niveau d'emploi des femmes dans les activités agricoles de 0,066%
- Augmenter la valeur ajoutée totale des femmes dans les activités agricoles de 3,085%
- Accroître la production agricole totale de 0,817%.

Scénario 2 : La baisse du coût de l'engrais au profit des femmes entrainera une hausse (moyenne de 8,5%) de la demande d'engrais par les femmes propriétaires, dans toutes les activités agricoles.

- Cette hausse conduit à une augmentation de la valeur ajoutée totale des femmes dans les activités agricoles (0,739%), et ultimement de la production agricole globale de 0,149%.
- Ce regain d'activité par les femmes propriétaires génère un accroissement allant jusqu'à 0,06% de la demande de travail des femmes au profit de certaines branches agricoles.

Scénario 3 : L'augmentation de l'offre d'équipement agricole pour les femmes entraîne un accroissement d'environ 10% de la demande correspondante (i.e. des femmes, pour ces équipements), dans toutes les branches agricoles.

- Il s'en suit un accroissement de la demande de travail des femmes (allant à 0,114%) au profit de la moitié des branches agricoles, conduisant à une augmentation de la valeur ajoutée agricole des femmes et de la production totale dans la quasi-totalité des branches agricoles.
- On constate également une hausse du revenu des ménages provenant du capital et du travail, à l'exception des ménages ruraux pauvres.

Les chercheurs ont toutefois constaté que l'impact sur le PIB est faible dans tous les scénarios et que cette situation est due à la faible part des femmes dans les facteurs de production. Ces mêmes effets se répercutent sur le revenu et l'épargne du Gouvernement qui augmentent aussi faiblement.



Implications de politiques économiques

Les résultats de cette étude indiquent que **l'amélioration de l'accès des femmes aux intrants agricoles contribue à la sécurité alimentaire, à une croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie des femmes** à travers la création d'emploi et l'accroissement du revenu des ménages. A cet effet, l'équipe de recherche recommande vivement à l'Etat de :

- Mettre à la disposition des femmes des équipements agricoles à des conditions plus accessibles à travers les dons et les subventions d'au moins 10% du coût des équipements.
- Poursuivre les politiques déjà mises en place, et notamment celle de « l'Opération 100 000 char-rués » qui consiste à octroyer 50% des charrues aux femmes.
- S'assurer du respect de l'application du quota de 30% des terres aménagées allouées aux femmes.
- Mener une politique discriminatoire en faveur des femmes en subventionnant le coût d'acquisition des engrais des femmes d'au moins 10%.

Ce document présente une synthèse des résultats d'un projet soutenu par le PEP dans le cadre du programme PAGE II (2016- 2020), en appui aux initiatives et capacités locales pour l'analyse de politiques liées à la croissance et l'emploi dans les pays en développement. PAGE II est financé par le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID ou UK Aid) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada.

Pour en apprendre davantage sur ce projet d'étude (MPIA-20094) veuillez consulter le cahier de recherche correspondant de la série **PEP working papers**.

Les avis et recommandations exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs et ne relèvent pas nécessairement ceux de PEP.